

## **Vivre honnêtement, est-ce suffisant ?**

Beaucoup de gens partent du principe qu'une personne bonne, sincère, qui mène une vie honnête sera acceptée par Dieu, quelle que soit sa religion. Bien entendu, d'autres ne sont pas d'accord sur ce point de vue.

Nombre de chrétiens affirment que les bonnes œuvres n'ont aucun rapport avec le salut éternel. Pour l'obtenir, il suffit tout simplement de professer le Christ, de croire qu'Il est notre Sauveur et accepter la grâce divine.

Si seule la foi en la personne du Christ peut suffire, pourquoi l'apôtre Paul a-t-il écrit: ... travaillez à votre salut avec crainte et tremblement...(Phil. 2:12)? Et si la seule condition requise par Dieu est d'être bon, sincère et honnête, alors on peut se demander pourquoi l'apôtre Pierre a écrit: Il n'y a de salut en aucun autre (aucun autre que le Christ bien entendu); car il n'y a sous le ciel aucun autre nom qui ait été donné parmi les hommes, par lequel nous devions être sauvés (Actes 4:12). Etre bon, sincère et honnête ne suffit donc pas.

Par contre, nous pouvons comprendre que seul l'accomplissement de bonnes œuvres ne peut suffire puisque le Christ a dit: Le temps est accompli, et le royaume de Dieu est proche. Repentez-vous, et croyez à la bonne nouvelle (Marc 1:15). D'autre part, s'il suffit de croire en Dieu, pourquoi l'apôtre Jacques déclara-t-il: Tu crois qu'il y a un seul Dieu, tu fais bien; les démons le croient aussi, et ils tremblent (Jac. 2:19). Croyez-vous que les démons obtiendront le salut parce qu'ils croient en l'existence de Dieu?

Ceux qui ont leurs idées sur la grâce et les œuvres soutiennent que leurs croyances sont basées sur la Parole de Dieu. Mais est-ce bien le cas?

La majorité des chrétiens reconnaissent que seule la foi en Christ et en Son sacrifice est indispensable au salut. Ils se basent sur les paroles que Paul et Silas adressèrent au geôlier: Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé...(Actes 16:31). Ils ne vont pas plus loin dans la lecture de ce verset qui pourtant ajoute: Et ils lui annoncèrent la parole du Seigneur (v. 32).

Ils lui annoncèrent l'enseignement qui avait été donné par le Christ et qui doit être mis en pratique.

Beaucoup se découragent parce qu'ils n'arrivent pas à développer en eux la foi. Leur vie est bien souvent tourmentée par le doute et le découragement. L'apôtre Paul définit la foi: La foi est une ferme assurance des choses qu'on espère, une démonstration de celles qu'on ne voit pas (Héb. 11:1). La foi est la conviction, la certitude que les choses qu'on ne voit pas encore ou qui ne sont pas physiquement perceptibles existent. C'est être convaincu que la Parole de Dieu est bien la vérité, que Dieu S'attend à ce que celui qui affirme être disciple du Christ, marche, vive comme

Lui-même a vécu (I Jean 2:6).

Comment obtenir une foi vivante? L'apôtre Paul déclare: Ainsi la foi vient de ce qu'on entend, et ce qu'on entend vient de la parole de Christ (Rom. 10:17). La foi réelle vient donc de l'étude des enseignements divins contenus dans la Bible. La foi est une des qualités du fruit de l'Esprit (Gal. 5:22). Elle est un don de Dieu.

Aussi faible et incertaine que peut être la foi humaine, il faut commencer par connaître les promesses divines. Il faut croire en Christ comme Sauveur de l'humanité. Il faut demander le baptême après la reconnaissance de ses propres péchés et être passé par la véritable repentance qui est le rejet du péché, le rejet des transgressions des lois divines.

Si une personne est sincèrement repentante, si elle ne continue plus à vivre dans la transgression de la loi et qu'elle est baptisée, Dieu lui accorde Sa Puissance, Son Esprit-Saint.

Dès ce moment, elle devient un enfant engendré par Dieu et l'Esprit divin, la pensée même de Dieu lui transmet la foi spirituelle du Christ. L'apôtre Paul écrit: J'ai été crucifié avec Christ; et si je vis, ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi; si je vis maintenant dans la chair, je vis dans la foi au Fils de Dieu, qui m'a aimé et s'est livré lui-même pour moi (Gal. 2:20). Cette foi, qui maintenant est en Paul, est celle qui fait partie des qualités du fruit de l'Esprit (Gal. 5:22). En accordant Son Esprit-Saint à celui qui Lui obéit, Dieu transmet par la même occasion les différentes qualités divines, comme l'amour, la joie, la paix, la patience, la bonté, l'indulgence, la foi, l'humilité, la maîtrise de soi.

Voyons maintenant la grâce, qui est un mot souvent utilisé par ceux qui se disent chrétiens, sans toutefois se rendre compte de ce qu'elle représente exactement. Parmi ses diverses définitions, le Petit Robert cite: Ce qu'on accorde à quelqu'un pour lui être agréable, sans que cela lui soit dû... Pardon, remise de peine... Mesure de clémence au profit d'un coupable irrévocablement condamné. Dans le Nouveau Testament le mot grâce est traduit du grec CHARIS pouvant signifier: une faveur, un cadeau, une libéralité que Dieu confère à une personne qui ne le mérite pas, ce terme implique donc un pardon non mérité.

Prenons l'exemple de quelqu'un qui est irrévocablement condamné pour avoir commis un crime. Le pouvoir exécutif prend une mesure de clémence en sa faveur et ce condamné est libéré, son crime est pardonné, il est libre et peut réintégrer la société. Cette grâce l'autorise-t-il à commettre un nouveau crime? Non, bien entendu! Il en est de même lorsque Dieu pardonne les péchés de quelqu'un (le péché est la transgression de la loi, I Jean 3:4).

Si cette personne a compris ce qu'est exactement la véritable repentance et s'est repenti, elle reçoit de Dieu une grâce, un pardon non mérité et ses péchés ne lui sont plus imputés. Toutefois, si ses péchés ont été pardonnés, s'ils ont été rachetés par le sang du Christ, il va de soi que cela ne l'autorise pas à se tourner vers une nouvelle vie de péchés, à se croire libre de vivre une fois de plus dans la transgression de la loi.

Ceci est clairement illustré par l'apôtre Paul qui écrit: Que dirons-nous donc?

Demeurerions-nous dans le péché, afin que la grâce abonde? Loin de là ! Et un peu plus loin, Paul ajoute: Quoi donc! Pécherions-nous, parce que nous sommes, non sous la loi, mais sous la grâce? Loin de là ! (Rom. 6:1-2 et 15).

Quelqu'un qui a été gracié n'a ni le droit, ni la liberté de vivre à nouveau dans le péché, s'il passe outre à cela, il se retrouvera à nouveau sous la condamnation de la loi. On peut donc comprendre que la grâce est une faveur conditionnelle accordée lorsque l'on se repente sincèrement des péchés commis et que l'on accepte le sacrifice du Christ. On reste sous la grâce divine aussi longtemps que l'on reste fidèle à Dieu et à Ses commandements et cela avec l'aide de Son Esprit.

Cependant, si par défaut d'attention ou d'application, on pèche à nouveau, alors on retombe sous la malédiction de la loi et on doit implorer le pardon divin, en priant comme Jésus l'a enseigné: Pardonne-nous nos offenses, comme nous aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés (Matth. 6:12).

Voyons maintenant la question des œuvres! La grâce et les œuvres ne sont pas contradictoires, elles ne s'opposent pas. Si c'était le cas, la Bible ne serait que contradictions et elle deviendrait un guide inutile au salut. En fait, la grâce et les œuvres se complètent, elles ne peuvent aller l'une sans l'autre, c'est la raison pour laquelle l'apôtre Jacques écrit: Veux-tu savoir, ô homme vain, que la foi sans les œuvres est inutile?... Comme le corps sans âme est mort, de même la foi sans les œuvres est morte (Jac. 2:20, 26).

Ici, le mot âme est traduit du grec PNEUMA qui signifie souffle. L'apôtre Jacques compare un corps sans souffle, donc sans vie, à une foi qui serait sans œuvres. Il poursuit et en parlant d'Abraham, il dit: Abraham, notre père, ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel? Tu vois que la foi agissait avec ses œuvres, et que par les œuvres la foi fut rendue parfaite... Vous voyez que l'homme est justifié par les œuvres, et non par la foi seulement (Jac. 2:21-22, 24).

Paul écrit: C'est par la foi qu'Abraham offrit Isaac, lorsqu'il fut mis à l'épreuve et qu'il offrit son fils unique, lui qui avait reçu les promesses, et à qui il avait été dit: En Isaac sera nommée pour toi une postérité. Il pensait que Dieu est puissant, même pour ressusciter les morts... (Héb. 11:17-19).

Les œuvres d'Abraham consistaient à obéir à Dieu, à observer Ses commandements et Ses lois (Gen. 26:5) et à croire en Ses promesses. Sa foi le poussa à offrir son fils, Isaac, comme Dieu le lui demandait pour l'éprouver, pour tester sa foi. Abraham avait la ferme assurance que Dieu ressusciterait son fils, puisqu'une postérité lui avait été promise par celui-ci.

La foi sans les œuvres est morte, tandis que la foi avec les œuvres est vivante. Paul enseigna lui aussi que l'homme est sauvé par la grâce, mais à l'aide de la foi qui est un don de Dieu. Le salut ne vient nullement par les œuvres qui, cependant, sont nécessaires. Il écrit: Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi.

Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. La foi vivante est un don que Dieu accorde avec Son Esprit-Saint à ceux qui Lui obéissent (Actes 5:32). Paul poursuit: Ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie. Car nous sommes son ouvrage, ayant été créés en Jésus-Christ pour de bonnes œuvres , que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions (Éph. 2:8-10).

Le salut, la vie éternelle, s'obtient par la grâce divine. Le salut fait suite à un pardon non mérité, mais la foi de Jésus-Christ qui vit Sa vie dans le véritable chrétien, est nécessaire pour l'obtenir. Bien que les œuvres n'apportent pas le salut, il faut les pratiquer.

Le salut ne sera jamais la récompense d'une vie remplie de bonnes œuvres. L'homme ne peut être justifié que par le sang du Christ et c'est par Sa mort qu'il est réconcilié à Dieu (Rom. 5:8-10). La vie éternelle est un don de Dieu (Rom. 6:23) que l'homme ne peut obtenir que par le repentir, la foi en Christ et l'obéissance à Dieu.

Certains citent le passage qui se situe dans le 11e chapitre de l'épître aux Romains: Or, si c'est par grâce, ce n'est plus par les œuvres; autrement la grâce n'est plus une grâce.

Et si c'est par les œuvres, ce n'est plus une grâce; autrement l'œuvre n'est plus une œuvre

(Rom. 11:6). Il est vraiment regrettable de voir tirer un passage de son contexte, comme c'est

souvent le cas, pour donner raison à ce que l'on affirme.

Dans ce passage, l'apôtre Paul parle d'Israël. Il écrit: Dieu a-t-il rejeté son peuple. Ce qui revient à demander si Dieu a condamné Israël. A cela, Paul répond: Loin de là. Plus loin, il fait comprendre que pour le moment la majorité du peuple est aveugle à la vérité

(v. 8-11), seul un reste peut la comprendre (v. 2-5). Dans ce chapitre, il écrit: e même aussi dans le temps présent il y a un reste, selon l'élection de la grâce (v. 5). Ceci signifie

que Dieu a ouvert les yeux d'un petit nombre à Sa vérité, leur conférant ainsi une grâce. Or,

si c'est par grâce, ce n'est plus par les œuvres(v. 6). Dieu accorde le repentir, Il appelle à

la conversion et cela ne vient pas par les œuvres.

On pourrait se demander pourquoi l'épître aux Galates, par exemple, semble représenter les œuvres comme une malédiction. Pour comprendre ces passages, il faut savoir

qu'il existe deux lois, la première est éternelle et la seconde a été donnée plus tard, parce que

la première loi avait été transgressée, mais elle était temporaire, elle n'avait de valeur que

jusqu'à la mort du Christ. Ces deux lois ont déjà été expliquées. Si vous voulez recevoir ces

explications, elles vous seront expédiées sans frais et sans obligation de votre part.

En résumé de ce qui précède, on peut constater qu'une personne qui est bonne, sincère, qui mène une vie honnête ne pourra pas être acceptée par Dieu, il faut plus que cela. D'ailleurs, il serait peut-être bon de vous poser la question: Ce qui est bon à vos yeux, ce qui est sincère à vos yeux, ce qui est honnête à vos yeux, peut varier d'un individu à l'autre, mais l'est-ce bien aux yeux de Dieu et selon les normes divines?